

PAGES

MANQUANTES

LES CLOCHES DE SAINT-BONIFACE

- ORGANE DE L'ARCHEVÊCHÉ ET DE TOUTE LA PROVINCE
ECCLÉSIASTIQUE DE SAINT-BONIFACE

REVUE COMPRENANT DOUZE PAGES, PUBLIÉE LE 1ER ET LE 15 DE CHAQUE MOIS
Abonnement : Canada \$1.00 par an. États-Unis, \$1.25. Etranger, 7 francs.

SOMMAIRE—Le Pape et les prisonniers de guerre—Au champ d'honneur—
De Saut-Bouiface à San-Antonio, Texas—La minorité ontarienne—Le
cardinal Mercier—La Belgique et la France—Congrès pédagogique des
instituteurs bilingues—Ding ! Dang ! Dong !—R. I. P.

VOL. XIII

1 DÉCEMBRE 1914

No 23

LE PAPE ET LES PRISONNIERS DE GUERRE

*Sa Sainteté Benoît XV a adressé au cardinal Hartmann, ar-
chevêque de Cologne, la lettre suivante, dont le texte latin a été publié
dans l'Osservatore Romano.*

A notre cher Fils,
salut et bénédiction apostolique.

Nous avons reçu de vous la bonne nouvelle que Sa Majesté
l'empereur d'Allemagne, accédant à vos prières, a décidé que les prê-
tres de Dieu appartenant aux armées françaises, prisonniers en Alle-
magne, seront traités comme officiers de l'armée.

En vérité, en ce moment de grande amertume où toute l'Europe,
dévastée par le fer et le feu, est rougie du sang des chrétiens et où
Notre âme est atteinte d'une douleur indicible, vos paroles Nous ont
été d'un grand réconfort; Nous avons compris par cette nouvelle com-
bien votre âme a été inspirée d'amour envers tous ceux qui vous sont
liés par les liens sacerdotaux.

Nous sommes également persuadé que votre charité ne s'étendra
pas seulement aux prêtres français, mais, autant qu'il est possible, à
tous les autres prisonniers, sans aucune distinction de religion ou de
patrie, qui sont détenus dans votre pays. Que votre charité s'exerce
principalement envers tous les malades et les blessés, de façon que
leurs souffrances soient atténuées et qu'on puisse pourvoir à leur salut
spirituel: cette œuvre de charité, si elle est obligatoire pour tous les
hommes, appartient surtout aux ministres de Dieu et à tous les autres
hommes de religion. Nous avons donc confiance que votre exemple se-

ra imité par tous ceux qui glorifient le nom chrétien, surtout les évêques et les prêtres catholiques, et qu'il en sera ainsi, non seulement en Allemagne, mais partout où arriveront des prisonniers, et surtout s'ils sont malades ou blessés.

AU CHAMP D'HONNEUR

Extrait d'une émouvante allocution prononcée par S. G. Mgr Quilliet, évêque de Limoges, au service funèbre d'un enfant de Limoges mort au champ d'honneur.

Votre foi est ferme, inébranlable. Elle a vu ce jeune homme de vingt ans. Il ne s'appelle pas seulement le brigadier Firmin Tarneaud, il s'appelle légion et il est le fils catholique de toutes les mères chrétiennes de France. C'était hier. Je les ai vus, ces fils de France à la veille du départ. Je les ai vus se confesser dans toutes nos églises, derrière tous les piliers; se confesser jusque dans les salles de tous nos quartiers de cavalerie.

* * *

Et ils partirent, les braves, comme Bayard, en chevaliers sans peur et sans reproche. Deux jours plus tard, c'était la mêlée. Conscients de leur jeunesse et de leur sacrifice, mais fermes et vaillants, on les vit se jeter à l'ennemi dans une chevauchée furibonde. C'était la *furia francese*, oui, mais la *furia* chrétienne du catholique sans peur qui, faisant son devoir, sous le regard du Dieu des armées, offre sans regret et sans retour sa vie et son sang pour la patrie. Ce sacrifice, je vous le déclare, mes Frères, uni à celui de Notre-Seigneur Jésus-Christ, est vraiment rédempteur. Il donne à celui qui tombe une auréole de martyr, une auréole aussi d'immortalité heureuse dans une vie éternelle que les balles et la mitraille ne sauraient atteindre désormais.

* * *

Mes Frères, la résurrection suit la passion et le calvaire. C'est l'ordre de la rédemption apportée par le Christ. La France avec les pères, avec les mères, avec les épouses, les sœurs et les fiancées, suit douloureusement le chemin d'une effroyable passion et monte un horrible calvaire. Mais elle le monte avec Notre-Seigneur Jésus-Christ qu'elle implore. Courage ! Confiance ! L'aube de la Résurrection paraîtra bientôt. Dans le mystère de la communion des saints, nos martyrs de là-haut se préparent à chanter avec nous le *Te Deum* des saluts personnels et des victoires nationales.

DE SAINT-BONIFACE A SAN ANTONIO, TEXAS

SAN ANTONIO, TEXAS, 6 NOVEMBRE 1914.

A Monsieur l'abbé D. Lamy, ptre,

Directeur des CLOCHES DE SAINT-BONIFACE,

Saint-Boniface, Manitoba.

CER ABBÉ ET AMI: —

J'ai pensé vous être agréable, en vous donnant un bref récit du voyage de Mgr l'Archevêque et de son compagnon, depuis le jour où nous avons quitté Saint-Boniface.

Partis le 26 octobre, lundi, de Saint-Boniface, nous arrivions le 6 novembre, vendredi, ce matin même, à San Antonio, où nous avons été reçus cordialement par le Révérend Père H.-A. Constantineau, O. M. I., procureur, ancien provincial, dans la maison provinciale même.

De Winnipeg, nous avons pris la route de Montréal, il vous en souvient, et ce voyage de 48 heures s'est effectué sans le moindre retard. Et dire qu'il a fallu aux anciens missionnaires sept ou huit semaines pour franchir pareille distance! A Montréal, Monseigneur a vu son médecin, le Docteur Masson, qui n'a rien trouvé d'alarmant chez son illustre patient, et qui lui a conseillé, comme ses médecins de Saint-Boniface, un voyage de repos dans le Sud des Etats-Unis. Aussi, vendredi soir, le 30 octobre, à 7.40 hres, nous partions pour New York, et n'eût été un retard d'une heure et demie subi en terre américaine — ce qui étonne, alors que les compagnies de chemin de fer aux Etats-Unis proclament si haut leur parfaite exactitude à suivre leurs horaires — nous serions arrivés à New York samedi matin à 7.50 hres, et non à 9.20. Mais il faut bien quelques ombres au tableau, et ce contretemps nous a mieux fait apprécier notre arrivée à la Nouvelle-Orléans, à l'heure annoncée par l'horaire du *Southern Railway*.

A New York, nous avons reçu la très aimable hospitalité des Révérends Pères du Saint Sacrement, et rencontré Son Eminence le cardinal Bégin, avec S. G. Mgr Larocque, de retour de Rome, et ce fut un grand bonheur d'entendre ces distingués personnages nous parler de Sa Sainteté Benoît XV qu'ils avaient vue tout dernièrement.

Lundi à 4.35 hres de l'après-midi, nous prenions la route du Sud, et mercredi matin à 7.50 hres, nous arrivions à la Nouvelle-Orléans. Monseigneur C.-M. Frain nous attendait à la gare, et ce bon prélat, ancien missionnaire Oblat à la Rivière Rouge en 1857 nous a reçus à bras ouverts.

Mgr C.-M. Frain, chanoine et curé de Notre-Dame du Sacré-Cœur à la Nouvelle-Orléans, est un livre vivant, et ce qu'il raconte de son

arrivée à York Factory, dans la Baie d'Hudson, après 56 jours de traversée, et de son voyage de 34 jours par eau de York Factory à Saint-Boniface, où il est arrivé la veille de la Toussaint, en 1857, est d'autant plus intéressant qu'il est un des rares missionnaires qui ont suivi cette route difficile que l'on va bientôt parcourir en chemin de fer, en allant à Nelson au lieu de York Factory.

Le digne prélat qui a passé quelque temps au Lac Sainte-Anne, près de Saint-Albert et au fort *Auguste* ou *Laguste*. Edmonton, est revenu, à cause de la débilité de sa santé, à Saint-Boniface. C'est là qu'en 1860, il a assisté au désastreux incendie de l'évêché et de la cathédrale causé par la fuite du suif de chandelles, en préparation du service de M. l'abbé Goiffon, dont les jambes gelées dans les prairies avaient été coupées et saignaient à mort. On sait que le Père Frain fit transporter M. Goiffon sur la neige où le froid arrêta l'hémorragie, ce qui lui sauva la vie, et ce n'est qu'en ces dernières années qu'il mourut. Les noms des RR. PP. Lestanc et Lefloch, O. M. I., celui de Sœur Gosse- lin, d'Angélique Lespérance encore vivante, d'un pauvre vieux Ducharme, brûlé dans cet incendie, reviennent encore à la mémoire du brave prélat qui a gardé un souvenir si vivace du bon vieux temps.

Il se rappelle s'être gelé les deux mains en chantant un service, et de n'avoir été sauvé que par de rudes applications de neige bien froide. Il mentionne la grande charité du Gouverneur de la Compagnie de la Baie d'Hudson, (McTavish), qui envoya des lits, des couvertures et beaucoup d'autres choses aux incendiés de l'évêché.

Il accompagna Mgr A.-A. Taché, lorsqu'il alla demander des secours à la province de Québec, après l'inondation du printemps, et il mentionne, avec une émotion visible, le texte de l'évêque attristé, texte si bien approprié à la circonstance: "Transivimus per ignem et aquam, et eduxisti nos in refrigerium." Ps 65. Il se rappela avoir visité Saint-Charles, près de Winnipeg, à cheval, chaque dimanche, et chose remarquable, il ne parle pas des inconvénients du port de la soutane! Il a été procureur au collège d'Ottawa, missionnaire à Hull et à Bethsiamits. Il a dû quitter la Congrégation, à cause de son peu de santé. Que ce bon prélat qui a si bien gardé la mémoire du cœur soit assuré de la vive reconnaissance de Monseigneur l'Archevêque et de celle de son chancelier!

Son brave vicaire, M. L.-Z. Zerr, a été notre guide, et nous a fait voir les merveilles de la ville fondée par un canadien-français, Bien-ville, frère du célèbre marin Iberville, et qui est remarquable par ses institutions d'éducation, ses nombreuses œuvres catholiques, et la superbe végétation orientale de ses nombreux quartiers, en particulier de la rue Saint-Charles.

En allant de New York à la Louisiane, nous avons admiré trois choses étranges pour nous, hommes du Nord: *des champs de coton*, (surtout dans la Caroline du Nord, dans la Caroline du Sud, et dans la

Géorgie) qui ressemblent à des pépinières de belles chrysanthèmes blanches, — *de la terre rouge* comme celle des environs des Trois-Rivières dans les deux Carolines et dans la Géorgie surtout. — *des maisons sans fondations*, placées simplement sur des supports en brique ou de bois ! Ce genre de constructions, possible évidemment dans les pays chauds seulement, est cause d'une grande économie d'argent !

Vous parlerais-je de l'état misérable de ces pauvres nègres, venus pour la plupart de Haïti et vendus à titre d'esclaves à de riches propriétaires des Etats du Sud. Cette traite abominable des noirs dura jusqu'en 1865, qui vit la fin de la guerre de sécession, commencée en 1860, lors de l'élection de Lincoln, antiesclavagiste ! Cette fin de l'esclavage amena la ruine d'un bon nombre d'individus, il est vrai, mais aux grands maux les grands remèdes, et le bien particulier doit céder au bien général. D'autre part, ces noirs n'étaient guère prêts à recevoir de si grandes libertés, eux habitués depuis si longtemps à porter le joug. Aussi, ils sont restés, en pratique, dans un état de sujétion et d'infériorité. Ils forment une caste à part. La division dans le sud, est absolument tranchée, entre blancs et noirs, et s'accroît de plus en plus. Cette séparation, nous la trouvons partout, grâce à l'antipathie des blancs pour les noirs. Ils ont leurs écoles, leurs universités, des places à part dans les gares de chemin de fer, dans les tramways, et même à l'église. Tout mariage entre blanc et noir est frappé de nullité par le Gouvernement dans l'Etat de la Louisiane. Et pourtant, ces hommes ont une âme semblable à la nôtre. L'Eglise catholique s'efforce d'inspirer des sentiments d'union et de charité aux blancs et aux noirs, qui sont ses enfants au même titre, mais elle n'a pas encore réussi à faire tomber ce mur de Chine qui séparent ces deux races. Espérons qu'elle réussira dans sa tâche difficile, car, impossible de se le dissimuler, des semences de haine sont nourries par les noirs contre les blancs, et Némésis pourrait exercer de terribles représailles un jour ou l'autre.

Jeudi matin à 11.45 hres nous quittons la Nouvelle-Orléans en route pour San Antonio. Tout le long du chemin, nous avons rencontré des plantations de canne à sucre.

Tout près de la Nouvelle-Orléans, il a fallu traverser le Mississippi sur une immense berge en acier. Le train divisé en deux fut placé sur des rails, et la traversée se fit sans que nous ayons eu à quitter nos sièges. Vu la profondeur du fleuve et son lit de sable, il est presque impossible de jeter un pont sur cette masse d'eau au courant si rapide. Enfin, ce matin, nous arrivions à 7.50 hres à San Antonio, Texas.

Monseigneur a bien supporté les fatigues du voyage. Le climat délicieux de ce pays ensoleillé et sec, plein de verdure, de fleurs et d'oiseaux, qui fait penser au jardin des Hespérides, est bien propre à

faire disparaître les dernières traces de rhumatisme qui ne recule chez Monseigneur que pouce à pouce.

Veuillez me croire, cher abbé et ami,

Votre tout dévoué en N.-S.

J.-H. PRUD'HOMME, ptre.

N. B.— Inutile d'ajouter que Monseigneur ne veut recevoir aucune lettre d'affaires.

Monseigneur dispense toutes les institutions de charité et d'éducation, de lui envoyer leurs souhaits de bonne année.

J.-H. P., ptre, chancelier.

LA MINORITE ONTARIENNE

SPECTACLE DOULOUREUX ET PATHÉTIQUE.

C'est un spectacle douloureux et pathétique qu'offre présentement la minorité ontarienne, fait justement remarquer M. Omer Héroux, dans *Le Devoir*. Tout autour d'elle on parle de justice et de liberté, on proclame que l'Empire britannique risque son existence même pour assurer le respect d'un traité, on glorifie les petits peuples qui défendent leur individualité, on acclame les nationalités qui réclament leur droit à la vie, on salue la résurrection prochaine de celles que le tyran avait cru à jamais enfermer dans le tombeau. Au nom de l'*Entente cordiale* on est allé, paraît-il, et nous ne nous en plaindrons certes pas, jusqu'à promener dans les rues de Toronto le tricolore français.

Et pendant ce temps-là, profitant des acclamations qui étouffent leurs cris de détresse, on continue de resserrer l'étau qui étrangle les Canadiens-français. On déchire l'article de la Constitution fédérale qui garantit l'égalité officielle des deux langues, on prétend, dans les écoles soutenues de leurs deniers, se servir de leur propre argent pour dénationaliser leurs petits enfants, on tente de leur imposer un régime qui n'a d'analogue dans aucune partie de l'Empire britannique. Suivant l'énergique expression du *Droit*, on profite des bruits de la guerre et de l'intérêt que créent les journaux autour de cette question pour perpétrer l'assassinat d'une race.

Et quand, dans un prétoire de justice, une voix s'élève pour protester, au nom du droit naturel, de la Constitution et de la justice éternelle contre l'odieux attentat, il se trouve un magistrat pour riposter, comme le faisait l'autre jour M. Lennox à M. Belcourt, au tribunal de Toronto: " *On ne vous défend pas de vous servir de votre langue. Parlez français dans la rue, chez vous, si cela vous plaît. Nous disons simplement que vous n'avez pas à parler français à l'école. Le*

français n'a pas de droit à l'école. (Le Droit, 4 novembre 1914).

En d'autres termes, vous avez le droit de parler le français; mais vous n'avez pas le droit de l'apprendre !

* * *

C'est le 2 novembre que M. le sénateur Belcourt a prononcé son plaidoyer qui fera époque dans les annales de la lutte autour de l'école bilingue. Il s'agissait de la cause fameuse où un certain nombre de commissaires irlandais d'Ottawa prétendent empêcher la majorité de leurs collègues de la Commission scolaire catholique d'employer les ressources financières de la commission au paiement d'un certain nombre de professeurs et à la construction de nouvelles écoles.

C'est le procès du règlement No 17 et la question bilingue toute entière qui ont fait l'objet principal du débat, car la demande d'injonction actuelle n'est qu'un incident dans la grande lutte qui se poursuit depuis des années. M. Belcourt a appuyé sa thèse sur l'histoire, le droit naturel, le droit écrit; il a établi une ligne de défense qui paraît couvrir tout le terrain. Il a trouvé des accents d'une puissante et fière éloquence pour rappeler aux Anglo-Canadiens que, d'un bout à l'autre du pays, ce sont les Français et les Canadiens-français qui ont été les pionniers de la civilisation; que d'autres ont pu venir après et recueillir de plus abondantes dépouilles, mais qu'à l'origine des premières œuvres de courage et de dévouement se trouve toujours un nom français. Avec quelle tranquillité et fermeté aussi il a montré que par son règlement No 17 l'Ontario s'est mis en marge de la pratique de tous les peuples de haute civilisation, en marge de la civilisation britannique elle-même. Ni aux Indes, ni en Afrique-Sud, on n'a jamais songé à faire ce que veut faire cette province !

Et M. Belcourt a su montrer toute la portée de l'article 133 de la Constitution, établir, avec une précision lumineuse, que dans aucune province de la Confédération, une législature quelconque n'a le droit de proscrire de l'école soutenue par les deniers des contribuables l'une ou l'autre des langues officielles du pays . . .

* * *

M. le juge Lennox a réservé sa décision. Si elle est défavorable à la minorité, elle ne marquera qu'une phase de la bataille et celle-ci se poursuivra avec une énergie nouvelle. Les Canadiens-français de l'Ontario luttent pour la conservation de leur existence même, pour le maintien de l'esprit du pacte fédéral, pour une forme supérieure de civilisation. Ils défendent chez eux l'héritage commun et la race canadienne-française tout entière leur doit sa meilleure sympathie et son cordial et efficace appui.

LE CARDINAL MERCIER

Le cardinal Mercier, depuis son retour de Rome, est demeuré tout le temps en Belgique. Pendant le bombardement d'Anvers il a passé trois jours dans une cave où il a célébré la messe chaque matin. Il est retourné à Malines depuis plus d'un mois et traite avec les autorités allemandes, établies dans le pays, pour réparer les ruines de la guerre. Les journaux publient une lettre pastorale qu'il a adressée, le 16 octobre, à ses prêtres dispersés les exhortant à revenir au plus tôt dans leurs paroisses et à engager le peuple à y revenir. Il assure que la sûreté publique est garantie.

LA BELGIQUE ET LA FRANCE

Le 29 septembre, à l'occasion d'un pèlerinage de supplication à la bienheureuse Jeanne d'Arc, sous la présidence du cardinal de Paris, le R. P. Janvier. O. P., prononça un vibrant discours dont voici deux courts extraits: le premier est un hommage ému au roi des Belges et le second une patriotique affirmation du droit de propriété nationale.

Inspiré par sa foi religieuse et par son sens de l'honneur, appuyé par les ministres illustres et compétents de son choix, porté par l'enthousiasme unanime et indigné de ses sujets, il se dresse, fier, intraitable et, à la face de l'univers, il déclare qu'il sacrifiera son royaume et sa vie plutôt que d'essuyer l'incroyable outrage dont il est l'objet. Maniés par des héros, ses canons parlent à Liège et à Namur, déconcertent l'adversaire, le déciment et l'arrêtent assez pour nous permettre d'achever notre mobilisation. Ce prince magnanime a un nom que les siècles n'oublieront jamais: Il s'appelle Albert 1er, Roi des Belges!

* * *

Devant tout l'univers nous sommes manifestement les champions de la justice. Notre patrie que nous possédons depuis des siècles nous appartient avec le sol que nos pères ont défriché, labouré, transformé, engraisé de leurs sueurs, de leur sang et de leur féconde poussière, elle nous appartient avec ses riches vallées, avec ses côtes d'or, avec ses prés verts, avec ses blés, avec ses forêts, avec ses fleuves, avec ses mers d'azur ou d'émeraude, avec ses cités remuantes et son incomparable capitale.

Elle nous appartient avec les chefs-d'œuvre de sa littérature, de sa poésie, de sa sculpture, de son architecture, de sa philosophie, de sa religion.

Elle nous appartient avec ses colonies où nous avons porté au prix

de quels dévouements, au prix de quels sacrifices, vous le savez, les bienfaits de notre civilisation et la lumière de notre foi.

Elle nous appartient, elle n'appartient pas aux Allemands et elle ne leur appartiendra jamais, sinon par un abus de la force brutale, abus contre lequel protesterait éternellement la conscience de l'humanité.

CONGRES PEDAGOGIQUE DES INSTITUTEURS BILINGUES

Comme les années précédentes nos instituteurs et institutrices bilingues de la province se sont réunis en congrès à Saint Boniface les 12 et 13 novembre. Les séances ont été tenues dans la superbe salle de l'Académie Saint-Joseph des Rdes Sœurs des SS. NN. de Jésus et de Marie. Le nombre des instituteurs et institutrices présents s'élevait à 175. Comme à l'ordinaire, nos chers Frères et nos chères Sœurs étaient venus nombreux.

Tous savent quelle importance nous attachons à ces réunions qui produisent chaque année une grande somme de bien. Des questions pédagogiques sont traitées pendant les séances du jour par des personnes désignées à l'avance et chacun peut ensuite prendre part à la discussion et faire ses remarques. C'est étonnant comme on remue d'idées durant ces deux journées. Une précieuse semence est ainsi déposée dans les intelligences, en même temps que ce contact d'éducateurs et d'éducatrices venant des diverses parties de la province stimule les bonnes volontés et fait toucher du doigt la grande œuvre à laquelle chacun et chacune collabore dans sa sphère, si modeste peut-elle lui paraître parfois.

Les séances du soir, ouvertes au public, sont toujours suivies avec un grand intérêt et la population de notre bonne ville s'y rend chaque année en nombre toujours croissant.

Le conférencier du premier soir fut le R. P. Josaphat Magnan, O. M. I., supérieur du Juniorat de Saint-Boniface. Il traita de *l'hygiène à l'école* avec une grande élévation de vues et un sens des réalités pratiques, allant jusqu'aux détails et donnant des conseils d'or. Nul doute que cette conférence a ouvert des horizons chez ceux et celles qui débutent dans l'enseignement et que les autres y ont vite reconnu l'éducateur expérimenté qu'est le Révérend Père. Une autre qualité, qu'il convient de noter, c'est que la conférence était de juste mesure, ni trop longue ni trop courte.

Comme M. R. Fletcher, député ministre de l'Education, était présent, M. l'inspecteur Goulet, qui présidait la soirée, l'invita à adresser la parole et à dire ce qu'il pensait des écoles bilingues de Saint-Boni-

face. M. Fletcher se rendit de bonne grâce à cette invitation et commença par se féliciter de ses progrès en français, car il put suivre en bonne partie la dissertation du conférencier. Il déclara qu'il n'y avait rien de mieux dans la province, et probablement dans tout le Canada, que l'école des Rdes Sœurs de Saint-Boniface et il ajouta que l'école des Frères était aussi très bien aménagée. Au point de vue des études, si l'on juge cette école de filles par le résultat des examens, c'est certainement l'une des meilleures de la province. Quant à l'école Provencher, dirigé par le Frère Joseph, nous la tenons au département, pour la meilleure de la province, bien qu'elle soit une école bilingue. Aussi quand des éducateurs des autres provinces, des états voisins, même de l'autre côté de l'océan, viennent à Winnipeg et s'informent de notre système bilingue, que beaucoup critiquent, nous les amenons à cette école, afin qu'ils puissent juger par eux mêmes. Ils interrogent les enfants et constatent que le système donne des résultats tout à fait satisfaisants. Les enfants apprennent aussi facilement deux et même trois langues, si on leur en donne la chance, qu'une seule. Ils n'éprouvent pas les difficultés que nous, adultes, nous éprouvons quand nous voulons apprendre une langue nouvelle. Si l'on se rendait compte de l'étonnante facilité avec laquelle les enfants maîtrisent deux langues, le système bilingue aurait moins d'adversaires. La connaissance de deux langues offrent des avantages importants. Au cours de ses remarques, M. Fletcher rendit aussi un bel hommage au zèle et au dévouement des Religieuses enseignantes de la province.

Le deuxième soir, l'*Association des Instituteurs bilingues* présenta ses hommages à l'autorité ecclésiastique du diocèse dans une superbe adresse à S. G. Mgr l'Auxiliaire, administrateur pendant l'absence de S. G. Mgr l'Archevêque, et implora sa bénédiction.

Dans sa réponse, Mgr l'Auxiliaire commença par rappeler le souvenir de Mgr l'Archevêque qui, par son grand cœur, sa belle intelligence et sa sensibilité exquise, faisait de cette deuxième soirée de la convention un délicieux festin. Puis il aborda l'important sujet de l'idéal que les instituteurs et les institutrices doivent constamment avoir devant les yeux dans l'accomplissement de leur délicate mission. Cet idéal il l'exprima par cette parole de Notre-Seigneur: *Je vous ai donné l'exemple, afin que vous fussiez comme j'ai fait.* Dépositaires de l'autorité des parents, les instituteurs doivent former l'enfant qui leur est confié et développer non seulement son intelligence, mais façonner son cœur à la vertu. Ils exercent une sorte de sacerdoce et ils doivent s'efforcer de continuer l'œuvre du Christ. Puisque la vie humaine n'est qu'une préparation à la vie éternelle, l'enseignement qui laisse de côté l'âme, le cœur et l'ordre surnaturel est le moins pratique de tous les enseignements qu'on puisse imaginer, puisqu'il néglige ce qui doit préparer l'enfant à son avenir éternel.

Monseigneur examina ensuite si, d'après la loi scolaire actuelle

du Manitoba, nous pouvons élever l'enfant à ce niveau et lui ouvrir ces bienfaisants horizons. Certes, les législateurs de 1890 n'avaient pas cela dans la pensée. Leur loi, l'œuvre d'un clan qui s'était emparé de l'opinion publique, dégage une odeur nauséabonde d'athéisme, mais plus tard les gouvernants se sont ressaisis. Effrayés par les conclusions logiques de la loi, ils l'ont interprétée dans le sens de l'idée chrétienne; ils y ont introduit la Bible et le décalogue. Or la Bible est la moëlle de tout l'enseignement de Notre-Seigneur et le décalogue est l'expression de la loi éternelle. Et cette Bible et ce décalogue, nous les expliquons comme nous les croyons et comme nous les comprenons, et non d'après les idées de celui-ci ou de celui-là.

En terminant Sa Grandeur rappela aux instituteurs qu'ils ont deux langues à enseigner et leur donna des conseils très pratiques à ce sujet.

Chaque soir les organisateurs avaient su ménager un programme musical très varié et mêler ainsi l'agréable à l'utile.

DING ! DANG ! DONG !

— Dans des audiences accordées à des sociétés musicales chargées de promouvoir la musique sacrée selon les ordonnances du *Motu proprio* de Pie X. Benoît XV a manifesté son intention de continuer avec vigueur la réforme commencée.

— S. G. Mgr Mathieu, évêque de Régina, a célébré le 25 novembre le troisième anniversaire de sa consécration épiscopale. S. G. Mgr Béliveau y assistait, ainsi que de nombreux prêtres du diocèse de Régina. A cette occasion *Les Cloches* prient Sa Grandeur d'agréer leurs respectueux hommages et leurs meilleurs vœux.

— M. l'abbé Louis Messier, directeur de la bibliothèque paroissiale de Saint-Boniface, vient de faire imprimer un nouveau catalogue. Nous constatons avec plaisir que cette bibliothèque se développe rapidement. Elle compte déjà 1700 volumes. Elle a quitté la tour nord-ouest de la cathédrale qui lui a servi de berceau et est maintenant très commodément installée dans le soubassement de la sacristie.

— La fameuse *librairie moderne*, qui a fait parler d'elle dans notre ville et qui a valu une condamnation judiciaire à son premier propriétaire, a été vendue aux enchères par le shérif. Les acquéreurs ont fait une bonne action en remettant ces livres impies et immoraux aux RR. PP. Jésuites qui les ont brûlés chimiquement.

— Mgr Cherrier, P. A., est allé bénir la nouvelle école paroissiale de Kenora le 18 novembre.

— Le major Ducharme, de Saint-Boniface, a été fait lieutenant-colonel et chargé de mobiliser une batterie pour le deuxième contingent canadien.

— Il y a cette année 28 élèves à l'École normale bilingue de Saint-Boniface. Sur ce nombre il n'y a qu'un jeune homme.

— On dit beaucoup de bien des terrains de Toutes Aides. Qu'on se hâte de s'en emparer. On peut s'adresser pour renseignements à M. l'abbé Desmarais, curé de cette nouvelle paroisse.

— Le soubassement de la nouvelle cathédrale de Prince Albert est terminé. Il a été livré au culte le dimanche, 8 novembre, après avoir été béni par S. G. Mgr Pascal, O. M. I. On y célébrera les offices jusqu'à ce que la cathédrale soit terminée.

— Les difficultés suscitées depuis quelques mois, dans la ville de Saskatoon, aux Rdes Sœurs de la Présentation de Marie, par un petit groupe de catholiques imprégnés d'erreurs contractées au contact des idées protestantes, ont forcé ces Religieuses à abandonner la direction de l'école catholique de l'endroit. C'est une chose bien triste.

— Le Saint-Synode de Russie a envoyé à Lemberg l'archevêque orthodoxe Eulogius qui a célébré la messe dans une église catholique ruthène le 27 septembre et y a prononcé un sermon. La religion orthodoxe a été déclarée la religion dominante en Galicie. C'est là une flagrante violation de la liberté de conscience.

— La Compagnie de Jésus, dont on célèbre cette année le centenaire du rétablissement par Pie VII, se compose présentement de vingt-sept provinces réparties en cinq assistances. Elle compte 16 715 religieux, dont 8 178 prêtres, 4 400 scolastiques et 4 137 frères coadjuteurs ou convers. Sur ce nombre 3 719 sont occupés dans les missions.

— Le 12 novembre un service anniversaire a été chanté à Sainte-Anne des Chênes pour le repos de l'âme de M. l'abbé L.-R. Giroux, ancien curé de la paroisse. S. G. Mgr Béliveau, Mgr Dugas, plusieurs prêtres et nombre de paroissiens y assistaient.

— Le dimanche, 15 novembre, Mgr Dugas, P. A., V. G., a béni une cloche à Woodridge à l'issue de la grand'messe.

R. I. P.

— Rd Frère Ange-Emile, des Frères Maristes de Saint-Hyacinthe, tué d'une balle au front le 15 octobre dans la bataille de l'Oise.

— M. Charles-Léon Bernardin, directeur de *La Pensée de France*, (revue de la Littérature Française hors de France), et capitaine au 67e d'Infanterie, tué à l'ennemi. La nouvelle nous en est communiquée par le commandant du bataillon qui nous retourne *Les Cloches*, que nous échangeons avec sa revue.